



LA LETTRE DE L'UNAT
8, RUE CÉSAR FRANCK
75015 PARIS
TÉL. 01 47 83 21 73
FAX 01 45 66 69 90
Courriel : infos@unat.asso.fr

UNAT flash

www.unat.asso.fr

La saison touristique cette année a été très contrastée. Certains ont subi les conséquences directes de la marée noire, d'autres ont été victimes d'une défiance généralisée. Plus grave, la presse s'est largement fait l'écho de quelques fermetures administratives de centres, au nom de réglementations qui n'auraient pas été suivies. Au vu des différentes situations, on constate que bien des décisions n'ont pas été fondées sur des critères précis, il est vrai que, dès qu'il s'agit de populations sensibles, notre société a de plus en plus un réflexe sécuritaire. Les responsables se trouvent ainsi exposés à des risques qui pourraient devenir judiciaires. Les adhérents de l'Unat, avec l'Unat et les autres coordinations associatives, doivent, plus que jamais, clarifier leurs rapports avec les pouvoirs publics et notamment les conditions d'accueil afin que ces rares incidents ne se reproduisent pas.

La rentrée 2000 va être marquée pour l'Unat par une grande nouveauté : la Délégation à l'aménagement du territoire et le secrétariat d'État au tourisme viennent de lui confier la responsabilité du fonctionnement de la Conférence permanente sur le tourisme rural. C'est une décision importante pour l'Unat car elle va permettre, tant sur les plans matériel et intellectuel, d'aider au développement du tourisme en milieu rural préoccupé de la quasi-totalité des adhérents. Une convention de gestion a été passée avec les ministères concernés, elle apporte la confirmation que l'Unat se situe au centre de l'ensemble des réflexions et des outils de développement d'un tourisme différent.

Cette rentrée sera marquée aussi par le changement de statut de l'Agence nationale des chèques vacances. L'Unat avec l'ensemble de ses adhérents a demandé, avec force, que ce changement de statut ne change, à aucun prix, la finalité de l'ANCV dont le rôle essentiel est de permettre à l'ensemble des salariés, de pouvoir partir en vacances. Fortement représenté au conseil d'administration, le tourisme associatif poursuivra ses revendications en faveur du droit aux vacances et refusera tout élargissement inconsidéré pour l'utilisation à l'étranger qui n'aurait pas sa réciproque.

Bonne rentrée à tous et bon courage.

François Soulage
Président de l'Unat

LA VIE DE L'UNAT...

www.unat.asso.fr

La fréquentation du site internet de l'Unat qui était en forte progression depuis sa création, a accusé en juin un léger recul avec seulement 3 500 connexions (510 en novembre - 5 800 en mai). La consultation en provenance des pays étrangers est en progression constante. Elle a représenté en juin 51,2% des connexions contre 46,1% en moyenne pour les mois précédents. Les pays où la progression est la plus significative sont la Belgique qui atteint 4,2% (3% en moyenne pour les mois précédents), la Suisse 2,7% (1,7%) et les Pays-Bas 2,2% (1,1%). Le site intranet accessible depuis le 10 juin, avec un code, à partir de la page d'accueil du site internet, avait enregistré fin juin 2 438 connexions. L'Unat compte sur ses lecteurs pour assurer la promotion du site.

Accueil des personnes handicapées

L'Unat, la Confédération professionnelle de l'industrie hôtelière, la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air, le Syndicat français de l'hôtellerie, le Syndicat national des agents de voyages, le Syndicat national des résidences de tourisme et l'Union des métiers de l'industrie hôtelière ont signé, le 7 juillet dernier, à la demande du ministère du tourisme, un texte pour exprimer leur volonté de contribuer au développement des équipements de loisirs et de tourisme adaptés et de toutes les informations favorisant l'accueil des personnes en situation de handicap. Cette charte nationale intitulée *Pour un tourisme équitable et accessible à tous - Label national d'accueil et d'accessibilité "tourisme et handicap"* engage les organisations professionnelles à mettre en œuvre dix actions concrètes pour faire entrer dans les faits le droit aux vacances pour tous. Parmi ces actions figurent notamment : l'amélioration de l'offre existante, la conception de

produits adaptés, la sensibilisation et la formation des personnels, l'aménagement des structures d'accueil et leur environnement, la fourniture d'une information objective et fiable sur les caractéristiques de l'offre proposée. L'État pour sa part s'engage à assurer la mise en place d'un dispositif d'attribution et de promotion d'un label national d'accessibilité par la constitution et l'animation de commissions d'attribution au plan départemental, la promotion du dispositif, la mobilisation des opérateurs locaux de tourisme et des associations de consommateurs et enfin le financement de la formation des différentes parties prenantes à la mise en place du label.

Coliac

C'est sous cet acronyme que se présente le Comité de liaison pour l'accessibilité des transports, du cadre bâti et du tourisme, placé sous la responsabilité du ministère des transports et de l'équipement. Le Coliac est composé de onze représentants d'associations de personnes handicapées, de douze représentants des autorités organisatrices de transport et des professionnels du transport, de cinq représentants des syndicats représentatifs au plan national des salariés et de six représentants des professionnels du tourisme dont l'Unat. Le Coliac, présidé par Odile Chartrain, a pour vocation d'assister les ministres en charge des domaines correspondants en émettant des avis et des recommandations. Il pourra être consulté sur toutes les questions relatives à la politique d'accessibilité sur demande du ministre et à l'initiative de sa présidente. Des groupes de travail spécialisés seront mis en place dès cet automne, l'Unat a été sollicitée pour participer au groupe "tourisme".
(Coliac - Conseil national des transports
Tél. 01 53 23 85 85 - Fax 01 53 23 85 80
www.cnt.fr.)



► Prévention de la légionellose

Les directeurs de la santé et du tourisme ont adressé une lettre conjointe aux organisations représentatives des professionnelles du tourisme, pour attirer leur attention sur les risques potentiels de contamination par des bactéries (température optimale de prolifération : 37°) responsables d'une infection pulmonaire grave souvent mortelle : la légionellose. La prévention repose sur des pratiques simples d'entretien du réseau d'eau chaude et des installations à risques (circuits de distribution d'eau chaude, tours aéro-réfrigérantes, humidificateurs, bassins utilisés pour la détente et la balnéothérapie, fontaines décoratives). Des informations précises peuvent être obtenues auprès des directions départementales des affaires sanitaires et sociales.

Centre de vacances et de loisirs

L'avis du Conseil économique et social sur les centres de vacances et de loisirs est en vente aux Journaux officiels (Tél. 01 40 58 78 78 - Fax 01 45 79 17 84) sous le titre : *L'accueil des jeunes dans les centres de vacances et de loisirs*. Il est consultable sur <www.conseil-economique-et-social.fr>. L'avis porte sur la demande (en pleine évolution), la réglementation (complexe et incohérente), les compétences "publiques", le patrimoine (nécessité d'un état des lieux), l'encadrement (salarié, bénévole) et la formation (Bafa, Bafd, Beatep, Bapaat). Une analyse précise et sans concession qui devrait permettre au premier ministre qui avait sollicité cet avis, de prendre les mesures qui s'imposent. En effet, le rapporteur, Dominique Forette, estime que les CVL ont toute leur place dans la société de demain, mais que cela nécessite une rénovation profonde de leur réglementation et une adaptation de leur mode de fonctionnement. Il

convient cependant d'ajouter que les principaux secteurs associatifs concernés ont émis quelques réserves importantes sur certains aspects du rapport.

Maison de la France - Villages de vacances

Afin de compléter l'information destinée aux marchés étrangers, le groupe de travail "villages de vacances" de Maison de la France a réalisé un nouveau document de promotion. La plaquette comporte seize pages et un rabat destiné à l'insertion de la carte de France. Ce nouvel outil, publié en français, néerlandais, allemand, anglais et italien, a été conçu pour inciter les étrangers à venir découvrir la France en profitant d'une formule originale. Les nombreuses illustrations et la maquette dynamique apportent un complément précieux pour développer la notoriété des villages Loisirs de France à l'étranger. Un séminaire de travail réunira tous les participants du groupe de travail et des représentants des bureaux de Maison de la France (Paris et marchés concernés), les 11 et 12 octobre prochains.

Activités sportives

En vertu d'un article du code du travail (R233 155), la location, la mise à disposition ou la cession, à quelque titre que ce soit, d'équipements de protection individuelle de catégories trois (sont concernés tous les équipements destinés à protéger l'utilisateur de tous risques mortels liés à une chute) est illégale. Ce texte qui vise à s'assurer que tout utilisateur connaisse l'usage et les éventuelles faiblesses de son équipement, a été utilisé par la direction départementale de la consommation et de la répression des fraudes de Haute-Savoie à l'encontre d'un loueur de matériel. Cette réglementation appliquée aux matériels sportifs, si elle devait s'étendre, constituerait un nouvel handicap

pour les activités de loisirs en montagne, proposées par les collectivités, les centres de loisirs, les villages de vacances et autres structures qui prêtent volontiers du matériel aux vacanciers pour des activités de découverte.

Transports de groupes de jeunes

À la demande de l'Unat, une réunion de concertation, associant les associations, les ministères concernés (équipement et transports, jeunesse et sports, tourisme) et la SNCF, s'est déroulée, le 4 juillet dernier, au ministère de l'équipement et des transports. Les associations ont rappelé leurs souhaits : de voir réhabiliter une politique sociale d'aide au départ pour les groupes, de faire voyager les enfants dans des conditions satisfaisantes en terme de qualité et de sécurité, et de voir se clarifier la volonté politique de l'État en la matière. La représentante de la SNCF a fait part des difficultés rencontrées actuellement par l'entreprise : déficit du parc de trains, comportements commerciaux différents selon les responsables, accroissement du trafic, gestion informatique des dossiers de groupes. Les conseillers techniques représentant les trois ministères (notamment deux conseillers "social" du ministre des transports) ont affirmé une réelle volonté de rechercher des solutions concrètes en soutenant le travail entre les associations et la SNCF, dans le cadre de la réactivation de la mission de service public confiée au transporteur national. Une analyse approfondie des problèmes a été réalisée par les associations, et une expérimentation se déroulera, lors des vacances de février 2000. La SNCF mettra à disposition, pour les associations adhérentes de l'Unat qui ont accepté ses propositions, des TGV duplex (trois à quatre rames), à destination des Alpes du Nord, les dimanches de départ et de retour, avec une réduction tarifaire de 50%.

CARTE D'IDENTITÉ

Edelveis

Conçue en décembre 1973 par les représentants de huit pays, Edelweis (Entente pour le développement des échanges, des loisirs et des vacances, éducatifs, internationaux, sociaux) et créée formellement le 17 octobre 1977, l'association avait, à l'origine, pour objet l'organisation de vacances et de loisirs éducatifs, d'échanges culturels et professionnels, la recherche et la mise en commun des moyens nécessaires à la réalisation d'actions d'entraide et de solidarité. L'association regroupait des responsables

d'associations, des mouvements de jeunesse et de collectivités d'Algérie, Angleterre, Belgique, Biélorussie, Espagne, Grèce, Italie, France, Malte, Monaco, Pologne, Suisse, Syrie, Tunisie, avec une présidence tournante à chaque congrès annuel.

Edelweis a ainsi organisé jusqu'en 1995 des séjours de vacances, des voyages éducatifs, et culturels, des échanges de stagiaires et de travailleurs ... pour des milliers de participants originaires de plus de dix pays. Les évolutions (de certains pays, des organisations membres, l'amélioration de la liberté de circulation, le ralentissement de l'activité de l'association...) ont amené les responsables d'Edelweis à préciser ses objectifs, ses buts, son organisation. C'est ainsi que depuis 1995 Edelweis concentre son action sur l'organisation de voyages culturels qui permettent à ses adhérents de por-

ter un autre regard sur le monde, d'aller à la rencontre d'autres modes de vie, d'autres cultures, pour mieux comprendre et mieux agir. Edelweis c'est : vingt-cinq ans d'expérience, une pratique de la laïcité dans les voyages organisés dans le monde entier suivant une programmation souhaitée par les adhérents, des programmes spécifiques appréciés par la richesse de leurs contenus, pour leurs prix très étudiés, en s'appuyant sur un réseau de connaissances, tissé au fil des années, des groupes d'une trentaine de participants maximum, dans une ambiance conviviale, avec un accompagnateur durant tout le voyage. Edelweis dispose de l'agrément tourisme n°088 98 0001 et adhère à l'Unat Lorraine depuis 1991.

Edelweis - 3, allée des Lilas - 88000 Epinal

Club alpin français

Le CAF et le CAI (Club alpin italien) bénéficient du programme communautaire "Interreg II" qui vise à encourager la collaboration transfrontalière, pour le projet "Alpes sans frontière". Le projet a pour but la publication de vingt guides de randonnée, accompagnés de cartes pédestres, décrivant les itinéraires situés sur les régions frontalières entre le lac Léman et la Méditerranée. Le Club alpin suisse sera associé au travail pour la partie géographique concernant la Confédération helvétique. La première carte est parue le 24 juin dernier. Bilingue, et en deux versions : français-italien et anglais-allemand, elle couvre le secteur Mercantour-Argentera.

DANS LES ASSOCIATIONS

VVF

Observateur privilégié avec ses 700 000 clients, VVF confirme l'évolution des pratiques des Français en matière de vacances. Au cours de l'année 1999, le "retour aux sources" a attiré plus de monde avec un chiffre d'affaires "groupes" qui a progressé de 18% en achats de "découvertes régionales". Les grands parents avec leurs petits-enfants sont de plus en plus nombreux dans les villages, ils ont représenté 7,5% des vacanciers en 1999, les familles mono parentales sont en croissance constante (+2% en 1999). Enfin les séjours sont de plus en plus courts et fractionnés, moins de dix jours en moyenne, pour la première fois en 1999. L'observatoire des loisirs et des vacances de VVF permet de révéler les tendances et de les anticiper. Les Français sont à la recherche d'authenticité, de nature, de découverte des terroirs, de convivialité et d'hospitalité, de retour sur eux-mêmes et sur la famille. VVF entend intégrer toutes ces données et prépare des initiatives nouvelles pour l'automne 2000. (*Le nouveau temps libre : regards sur les loisirs et les vacances des Français* - Publication de l'Observatoire des loisirs et des vacances VVF)

Fédération nationale Léo Lagrange

Le vingtième congrès de la Fédération nationale Léo Lagrange s'est déroulé du 22 au 24 avril, à la Cité des sciences de La Villette, à Paris. Bruno Le Roux, élu au conseil d'administration, a succédé à Bernard Derosier à la présidence. Bruno Le Roux est député-maire d'Epainay-sur-Seine. Alain Sauvreneau conserve son poste de secrétaire général.

Culture et liberté

L'association nationale Culture et Liberté a organisé en mai 2000, à Paris, un stage de formation pour des jeunes Allemands du *land* de Hesse, sur le thème de l'antiracisme. Au programme figuraient une rencontre avec le porte parole des "sans papier" Madjiguène Cissé, une autre avec Magniss Abdallah (agence Im'media), une encore avec l'association "Voix d'elles-rebelles" et une intervention à Radio Beur.

Vacances pour tous

Les idées en mouvement, le mensuel de La ligue de l'enseignement, a publié dans son numéro d'été, un dossier consacré aux

vacances pour tous. Le dossier rappelle les fortes inégalités qui règnent en matière d'accès aux vacances et le rôle joué par l'association Vacances ouvertes, l'importance du partenariat entre les collectivités publiques et les associations, le rôle du chèque vacances et présente la Coordination nationale du tourisme social et associatif. (*Idées en mouvement 3, rue Récamier - 75341 Paris cedex 07*).

UCPA

L'UCPA vient de publier son *Bilan de solidarité 1999*. Ce document rappelle les engagements sociaux de l'association et présente les actions menées en partenariat avec les collectivités publiques et les associations, dans le cadre d'actions de développement local, d'intégration et de remobilisation sociales, de formation professionnelle et d'accès à l'emploi. Un tableau statistique permet de mesurer l'impact du travail réalisé. Le document est disponible sur demande auprès de Jean-François Pernette.

Renouveau

L'assemblée générale annuelle de Renouveau s'est tenue les 3 et 4 juin au village de vacances "Vallée haute" de Bourg-Saint-Maurice. Le rapport moral présenté par le président Gribot a attiré l'attention sur les conséquences, pour l'association, de l'assujettissement aux impôts "commerciaux" tout en rappelant fermement que ce changement de régime fiscal ne modifiait en rien, le projet associatif de Renouveau. Jean Gribot a souligné aussi la bonne situation patrimoniale avec le nouveau village de Roncesles-Bains, en Charente-Maritime, l'achat du village de Chandourène, jusque-là géré pour le

compte d'une mutuelle, la rénovation de Courchevel, le renouvellement du bail emphytéotique de concession de la station des Karellis, la restructuration juridique du site de Barcarès. L'assemblée générale a élu un nouveau bureau : président : Denis Seguin qui succède à Jean Gribot, vice-présidents : Michel Fabrigoule et Claude Hirsh, secrétaire : Roger Vallet-Sandre, trésorier : Jean-Claude Sauvage, membres : Marie-Françoise Charnaux et Olivier Mourgues, auditrice : Elisabeth Pioz-Schwartzman. L'Unat remercie chaleureusement Jean Gribot pour son engagement et son travail à l'Unat.

AGENDA

Unat

- 14 sept 14h 30 Conseil d'administration
- 15 sept 9h 30 Fiscalité
- 19 sept 9h 30 Voyages
- 14h 30 Tourisme des jeunes
- 20 sept 10h Communication
- 21 sept. 14h Tourisme familial
- 22 sept. 9h 30 Loisirs de France
- 3 oct. 14h 30 Solidarité sociale
- 11/12 octobre Séminaire "villages de vacances" - Maison de la France
- 23 oct. 14h 30 Bureau
- 23/29 octobre Accueil d'une délégation québécoise

Extérieur

- 21/24 sept. Top Résa - Deauville (Tél. 01 47 56 21 35)
- 24/30 sept. WYSTC - Düsseldorf (mailbox@wystc.org)
- 25 octobre Rencontres de l'Afit - Paris
- 25/28 octobre Mit international - Paris, porte de Versailles (Tél. 01 41 29 75 48)

Rendez-vous de l'Unat 2001
15/18 mai 2001 à La-Colle-sur-Loup

Directeur de la publication

François Soulage

Comité de rédaction

Annie Bertholet

Gérard Duval

Jean-Marc Mignon

Secrétariat de rédaction

Annie Bertholet

Réalisation

Chantal Raimondi 01 47 08 51 46

Impression

Reproductions modernes

92000 Nanterre

ISSN 1251 - 2052

Dépôt légal septembre 2000

Abonnement 2000 : IIO F

**Reproduction autorisée
avec l'accord de l'Unat**

Unat Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'Unat Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec le comité régional du tourisme et Maison de la France, vient de publier une brochure destinée à la mise en marché des classes de découverte de la région (Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var). Bilingue français anglais, la brochure invite tout d'abord à la découverte de la région puis à partir en classe de découverte, enfin après avoir donné les conseils de base quant à l'organisation d'une telle classe, le guide présente les différents types de séjours possibles et les centres d'accueil.

DANS LES RÉGIONS

Unat Ile-de-France

Les centres de l'Ucrif situés en Ile-de-France représentent 26% des lits et 39% des arrivées. En 1999, les arrivées, en nombre constant de lits, ont progressé de 7%, avec une nette augmentation pour Paris et un fléchissement de près de 5% pour la couronne. La part des arrivées "individuels" est toujours supérieure à la moyenne nationale en Ile-de-France notamment à Paris (43%), le pourcentage d'étrangers est également supérieur (54%), surtout à Paris (63%). Avec 26% des lits "Ucrif" les centres d'Ile-de-France totalisent 40% des nuitées. L'augmentation des nuitées en 1999 par rapport à 1998 se répartit également, entre Paris et la couronne.

La baisse des nuitées étrangères est surtout marquée à Paris qui avait bénéficié de l'effet coupe du monde en 1998. Les taux d'occupation reflètent le dynamisme de l'acti-

té parisienne qui arrive en-tête du palmarès avec un taux d'occupation de 75% loin devant la couronne (43%) cependant en tête des autres régions.

Unat Pays-de-la-Loire

L'Unat Pays-de-la-Loire a fait part au délégué régional au tourisme, des difficultés rencontrées par les villages de vacances, adhérents de l'Unat Pays-de-la-Loire, devant le plancher de deux cent mille francs, fixé pour obtenir un dédommagement pour la partie non prise en charge par les assurances, suite aux dégâts provoqués par la tempête de décembre dernier.

L'Unat Pays-de-la-Loire a recueilli les informations afin de réaliser, le plus rapidement possible, un état des dégâts, mais il a été difficile d'évaluer les dépenses liées notamment à la replantation des arbres qui ne pourra intervenir qu'à l'automne.

Unat Limousin

L'Unat Limousin a changé de numéro de téléphone. Il faut désormais composer le 05 55 32 74 87. Le numéro de télécopie reste inchangé : 05 55 12 11 05.

Unat Corse

L'Unat Corse a engagé une politique de réorganisation, à la faveur de la mise en place des nouveaux statuts régionaux. L'union entend s'ouvrir et s'élargir à toutes les associations locales, départementales ou régionales qui contribuent au développement touristique de la Corse. Elle s'est donnée pour mission la réalisation d'un inventaire de l'existant pour mesurer le poids économique et social de l'ensemble du tourisme associatif de l'île et pour déterminer les besoins en matière de modernisation des équipements, le suivi de la charte de qualité et du classement Loisirs de France, des études, inventaires et expérimentations

dans le domaine de la formation, de l'emploi, de la polyvalence tourisme - nature - culture, le renforcement des partenariats avec les collectivités locales et la défense des dossiers relatifs aux associations. L'Unat Corse entend aussi conforter sa présence, dans les différents organismes publics, administratifs, institutionnels et politiques au plan local, micro régional, départemental et régional.

Informations générales

Ile-de-France

Les "Rendez-vous Ile-de-France" sont organisés depuis 1994 par le comité régional du tourisme en partenariat avec Maison de la France, l'office de tourisme et des congrès de Paris et Air France. Cette septième édition a confirmé le rôle de ces rendez-vous, lieu de rencontre des offres et produits touristiques et des tours opérateurs qui programment la France.

L'édition 2000 a permis à trois cent quinze exposants (195 franciliens) d'accueillir près de six cents tours opérateurs étrangers en provenance de cinquante pays et une centaine de tours-opérateurs français. Le comité régional consacre plus de un million et demi à cette manifestation. La soirée de gala qui s'est déroulée au Stade de France, grand prix du tourisme Ile-de-France 2000, a réuni mille cinq cents professionnels.

Rhône-Alpes

Le numéro de mai de *La lettre* du Club de commercialisation des hôteliers de Savoie consacre un dossier à l'accueil de la clientèle à mobilité réduite. L'article, bien documenté, présente les aspects du problème de façon pragmatique et simple.

Constitué au sein de la chambre de commerce et d'industrie de Savoie, le Club de commercialisation des hôteliers de Savoie fonctionne depuis sept ans et regroupe six cents hôteliers. (CCI de Savoie - Service tourisme - Nicole Tresallet - Tél. 04 79 75 76 47).

Partenaire des organismes de tourisme associatif

Services
bancaires

Crédits

Placements

Téléservices

Contactez nos agences, (liste sur minitel) ou notre
Direction du Développement des Organismes sans but lucratif
BP 211 - 92002 Nanterre cedex
Tél. 01 47 24 86 57 - Internet : <http://www.bfcc.fr>

 **CREDIT
COOPERATIF**
UNE BANQUE POUR ENTREPRENDRE ENSEMBLE

Minitel
3617 COOPA
"le Magazine"



INFOS D'ICI ET D'AILLEURS

Documents

■ *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux.* Jean Viard. Éditions de l'Aube - Le Moulin du Château - 84240 La - Tour-d'Aigues. Jean Viard nous a accoutumés à la publication d'ouvrages scientifiques, parfois pour le profane un peu difficile à lire. Sa dernière production a le grand mérite de rassembler, dans le même livre, la rigueur du scientifique et la facilité de lecture. Tout professionnel du tourisme appréciera l'analyse présentée par Jean Viard sur l'attractivité des lieux, leur hospitalité, leur "mise en désir", et l'économie touristique qui est générée à partir d'activités de base non marchandes et renouvelables : un paysage, un site, etc.

■ *La commercialisation en ligne des destinations touristiques - Stratégies pour l'ère de l'information.* Cette étude a pour but de fournir aux professionnels du tourisme un guide pratique des nouvelles technologies d'information et de promotion. *Organisation mondiale du tourisme - Tél. (34) 91 56 78 114 Fax (34) 91 571 37 33.*

■ *L'impact du ski de fond en France.* Le Service d'études et d'aménagement de la montagne a réactualisé l'étude de 1992 consacrée aux retombées économiques du ski nordique. *SEATM - Tél. 04 79 72 85 80 Fax 04 79 72 70 19.*

■ *Pour un tourisme côtier de qualité. La gestion intégrée de la qualité des destinations touristiques côtières. Pour un tourisme urbain de qualité. La gestion intégrée de la qualité des destinations touristiques urbaines. Pour un tourisme rural de qualité. La gestion intégrée de la qualité des destinations touristiques rurales.*

Publications de la Commission européenne, direction générale des entreprises. Ces publications sont disponibles sur le site internet de l'unité tourisme <http://europa.eu.int/comm/23/tourism.html>

Commission européenne - rue de la Loi 200 - B -1049 Bruxelles Tél. (32) 2 296 97 00 Fax (32) 2 295 69 69

■ *L'économie solidaire : une perspective internationale*, sous la direction de Jean-Louis Laville, postface de Guy Hascoët. Cet ouvrage présente les réalités très diversifiées des "services solidaires" à travers le monde. Édition Descartée de Brouwwer (DDB), collection Sociologie économique.

■ Le numéro 8 de la revue *Tourisme*, publiée par l'université de Toulouse Le Mirail, vient de paraître. Ce volume est consacré aux relations entre tourisme et hommes. Il comporte notamment un article de Jean Froidure intitulé *Droit aux vacances... Vacances pour tous.* *UTM - 5, allée Antonio Machado 31058 Toulouse Tél. 05 61 50 45 68.*

■ *NTCI, tourisme et développement rural.* Dossier de synthèse n°31 (mai 2000) publié par le Centre national de ressources du tourisme en espace rural (CNRTER). Cet ouvrage vise à présenter l'émergence, l'évolution et la description de ces nouvelles technologies au service du développement rural et du tourisme. *CNRTER - Enita de Clermont-Ferrand - 63370 Lempdes Tél. 04 73 98 13 16 - Fax 04 73 98 13 68 cnrter@gentiane.enita.fr*

■ *Transport en commun de personnes sur route.* Ce guide présente la réglementation relative au transport en commun de per-

sonnes sur route et des recommandations pour les transports scolaires.

La Documentation française Tél. 01 40 58 79 79 Fax 01 45 79 17 84 info@journal-officiel.gouv.fr

■ *Les sites touristiques en France métropolitaine.* Fréquentation 1996 - 1998. Cette étude présente les chiffres de fréquentation des lieux accueillant plus de 20 000 personnes par an et leur évolution. *Observatoire national du tourisme - 2, rue Linois - 75015 Paris Tél. 01 44 37 36 00- Fax 01 44 37 38 51.*

■ La librairie Espaces - librairie technique du tourisme dispose de fonds variés sur le tourisme, les loisirs et la culture. Elle dispose d'une documentaliste afin d'aider les lecteurs dans leur recherche. (*Librairie Espaces - 8, rue Cels - 75014 Paris - Tél. 01 43 27 05 22 - Fax 01 43 22 92 60 Ete.paris@wanadoo.fr www.revue-espaces.com*)



Jeunes & enfants

■ Le Conseil national des transports a rendu un avis sur la sécurité des transports d'enfants, la nuit, en autocar, sur longue distance. Le conseil a proposé : la mise au point d'un contrat type qui permettrait de proposer un cadre juridique à ce type de transport, l'approfondissement de la formation des conducteurs, l'élaboration d'un guide pratique du transport occasionnel à l'usage de l'ensemble des partenaires et la mise en place d'un suivi systématique des questions de sécurité. Le conseil avait, au préalable, observé notamment

que les accidents de transport d'enfants en autocar restaient relativement peu nombreux notamment la nuit, que cette forme de transport permettait de répondre aux besoins économiques et culturels qu'il convenait de ne pas remettre en cause, que les recherches scientifiques montraient que tout individu est susceptible de connaître des baisses de vigilance la nuit mais aussi le jour.

■ Le Conseil national des associations de jeunesse et d'éducation populaire - Cnajep - a déménagé. Il est, depuis fin juillet, installé : 15, passage de la Main d'or - 75011 Paris - Tél. 01 40 21 14 21 - Fax 01 40 21 07 06 cnajep@club-internet.fr



Service en ligne

■ www.tournesol.org - L'association Tourisme, emploi, solidarité, connue sous le nom de Tournesol, a été créée en 1995 par plusieurs groupements professionnels, entreprises et associations. Son objectif est de soutenir des activités et des initiatives en faveur de l'emploi dans le tourisme, les loisirs et les voyages et de mettre en place des dispositifs d'assistance aux demandeurs d'emploi, complémentaires aux actions menées par les organismes publics spécialisés. En dépit de l'amélioration du marché de l'emploi, les difficultés subsistent même si elles prennent une acuité un peu différente. Le site internet met en place une banque de diffusion d'offres d'emploi et de *curriculum vitae* dans le secteur du tourisme et des voyages et propose des dossiers thématiques pour les demandeurs d'emploi et les entreprises.

■ Les consommateurs français développent de nouveaux réflexes dans leur rapport à l'information. Il ressort d'une enquête publiée dans le *Magazine de la FNCDT* que les utilisateurs d'in-

ternet souhaitent une réactivité des sites, une transparence et une qualité de l'information. Les internautes sont particulièrement séduits par l'accessibilité du réseau 24 heures sur 24. Internet est jugé à 89% comme trop long pour le téléchargement des pages, à 85% comme indispensable, à 84% comme un moyen facile à utiliser, à 83% comme un moyen de rencontrer les gens, à 80% comme facilitant la vie, à 66% comme parasité par la publicité, à 36% comme coûtant cher par rapport à son utilité, à 31% comme dangereux pour les enfants (8% pour les adultes), à 18% comme faisant perdre du temps.



France

■ Lucien Proriot, président de l'Unat Rhône-Alpes, vice président de la fédération LVT, a été nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur. La rédaction de *Flash Unat* lui présente ses très sincères et amicales félicitations.

■ Un nouvel organigramme vient d'être mis en place à la direction du tourisme. Bruno Fareniaux, ancien directeur de cabinet de Madame Demessine, a été nommé directeur du tourisme, lors du conseil des ministres du 18 juillet, en remplacement de Philippe Boisadam. Par ailleurs le bureau des politiques sociales qui suivra tout ce qui concerne le tourisme associatif et social, a été confié à Cyril-Robert Broux. Il a pris ses fonctions le 1^{er} septembre et sera assisté de quatre personnes.

■ Depuis trois ans l'Observatoire national du tourisme a mis en place un système de collecte et d'analyse de la fréquentation de mille cinq cents lieux touristiques recevant plus de vingt mille visiteurs chaque année. Les informations recueillies entre 1996 et 1998 ont fait l'objet d'une analyse dont les résultats ont été

publiés dans un numéro de la série "Analyses et perspectives". *Observatoire national du tourisme* - Tél. 01 44 37 36 00 Fax 01 44 37 38 51

■ Il a été créé, par arrêté en date du 6 juin, au sein du Fonds national de développement du sport, une section chargée de proposer, à la ministre, l'emploi des crédits correspondant au boni de liquidation de l'association Comité français d'organisation de la coupe du monde de football 1998.



Tourisme & Loisirs

■ La traditionnelle rencontre des journalistes de l'Association des journalistes du tourisme (AJT) et des attachées de presse du secteur du tourisme aura lieu cette année, le 16 novembre, à 18 heures, au Sofitel Paris-Bercy, 1, avenue des Terroirs de France, 75012 Paris Tél. 01 44 67 34 00.

■ Le 20 juillet dernier, PAM, l'Association des professionnels associés de la montagne, a fêté son dixième anniversaire en organisant une rencontre des professionnels de la montagne à Meribel. Cette journée qui a réuni la plupart des professionnels adhérents de PAM, a permis de rappeler les enjeux de la communication en faveur de la montagne, l'été et l'hiver, de présenter la réactualisation de l'étude prospective montagne et de dégager des lignes futures d'actions et de communication..



Tourisme & handicap

■ Le travail engagé, sous l'impulsion de Michelle Demessine, en faveur de l'accueil des personnes handicapées se traduit dans plusieurs domaines, notamment dans celui de la formation. Après

l'ouverture d'une option facultative dans le cadre du BTS tourisme et sans attendre la mise en place des nouveaux diplômes (en cours de refonte), les élèves du BTS 2000 ont été fortement sensibilisés au problème, par l'épreuve de "mercatique, gestion, environnement économique et juridique du tourisme" (durée 4 heures, coefficient 5) de l'examen qui portait sur le tourisme des personnes handicapées. À partir d'un extrait d'article de *Tourhebdô* et divers documents spécifiques, les étudiants devaient se placer en position de seconder une responsable de l'Association des paralysés de France.

■ La campagne nationale "tourisme et handicap, vivons ensemble nos vacances" s'est achevée le 7 juillet dernier par un colloque, au Fiap Jean Monnet, ouvert par Gérard Duval, vice président de l'Unat, au cours duquel ont été présentées les différentes initiatives régionales et nationales destinées à faciliter l'accès des personnes handicapées aux vacances et aux loisirs et signée, par toutes les fédérations professionnelles du tourisme, la charte nationale du Label d'accueil et d'accessibilité "tourisme et handicap".



Formation

■ L'Infa accueille cinq mille stagiaires par an, est présent dans huit régions et propose six domaines de formation : métiers d'art, tourisme, hôtellerie - restauration, développement social et animation, commerce - vente - gestion et communication multi-média. Le secteur des métiers d'art, Infa crear a été créé en 1987 et a formé depuis, plus de cinq cents stagiaires à de nombreuses techniques du décor de spectacle ou d'intérieur. Les cycles de formation s'adressent à un public adulte ayant une formation artistique une pratique approfondie du dessin et de la peinture.

Infa - 82, rue François Rolland - 94736 Nogent-sur-Marne cedex - Tél. 01 45 14 64 00 Fax 01 43 64 91 44.

■ Le CNFA (Centre national de formation à l'animation de l'UFCV) propose, pour la rentrée 2000, trois formations en tourisme - loisirs : responsable européen d'animation touristique (sélections en octobre et novembre), agent d'accueil touristique (sélection en octobre) et animateur enfants en village vacances international (sélection septembre et octobre 2000). *CNFA* - 10, quai de la Charente - 75019 Paris - Tél. 01 44 72 14 14 Fax 01 40 34 53 49

■ L'Infac région sud propose, de janvier 2001 à juillet 2002, une formation en alternance au brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire - animateur de découverte des patri-moines.

Infac régions sud
Tél. 05 59 72 96 17
Fax 05 59 72 95 43
www.jeunesse-sports.gouv.fr



Immobilier

■ La communauté de communes du Thouarsais (Deux-Sèvres) a créé un centre d'hébergement touristique, d'une capacité d'accueil de quatre-vingts enfants ou de quarante à soixante adultes, en raison du manque d'équipement sur le nord des Deux-Sèvres. La communauté de communes est à la recherche d'un gestionnaire potentiel pour cet équipement qui est situé à proximité d'un centre équestre. Le centre est à proximité de quatre pôles touristiques forts : le Futuroscope, les châteaux de la Loire, le Puy du Fou, le Marais poitevin. *Informations complémentaires : Hôtel des communes du Thouarsais* 4, rue de la Trémoille - BP 160 79104 Thouars cedex Tél. 05 49 66 77 00 Fax 05 49 66 77 01.